Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification Code RNCP: 23391

Intitulé

MASTER : MASTER mention Méthodes informatiques appliquées à la gestion des entreprises spécialité méthodes informatiques appliquées à la gestion des entreprises (MIAGE)

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION		
Aix-Marseille Université	Aix-Marseille Université, Rectorat de l'Académie d'Aix Marseille, Président de l'Université d'Aix Marseille		

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s):

Code(s) NSF:

326 Informatique, traitement de l'information, réseaux de transmission, 326p Informatique, traitement de l'information (organisation, gestion)

Formacode(s):

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le master MIAGE forme des cadres aptes à appréhender les différents problèmes que posent la conception et le développement de systèmes d'information (incluant les systèmes de décision et de connaissances) au sein d'une organisation. Ces problèmes s'inscrivent dans la thématique générale de l'ingénierie des systèmes d'information.

Ce professionnel:

- analyse les besoins de l'entreprise et les traduit en solutions informatiques,
- analyse les systèmes d'information en vue d'améliorer leurs performances et de les maintenir en alignement avec la stratégie de l'entreprise,
- définit l'architecture et l'urbanisation des systèmes d'information,
- conduit les projets de conception et développement et assure la maîtrise d'œuvre ou la maîtrise d'ouvrage.
- participe à la conduite du changement,
- réalise l'intégration des applications,
- modélise et optimise une fonction d'entreprise (gestion de stocks, gestion de production, ...),
- conçoit, met en œuvre, contrôle et maintient les bases de données,
- garantit la disponibilité des informations,
- gère et exploite les connaissances de l'entreprise,
- définit la politique de sécurité du système d'information et gère son déploiement,
- établit et gère une démarche de qualité informatique en adéquation avec la culture de l'organisation.

Le diplômé possède des compétences d'ordre techniques, méthodologiques, organisationnelles et comportementales.

Ce diplômé sait planifier les activités informatiques afin d'accompagner la stratégie de l'entreprise.

Il maîtrise la définition d'une architecture informatique pour répondre aux besoins de l'entreprise ou du client

Il maîtrise le développement des composants informatiques permettant l'informatisation des fonctions principales et support de l'entreprise ainsi que leur évolution.

Il accompagne le changement dans l'entreprise et assure l'intégrité de l'infrastructure informatique.

Il a les capacités de gérer un projet ou un portefeuille de projets en intégrant les facteurs de risque et les exigences de qualité.

Il sait formaliser les besoins des clients pour :

- concevoir et piloter le système d'information d'une organisation afin d'en améliorer le fonctionnement et d'en minimiser les coûts d'investissement et de fonctionnement ;
- assurer la gouvernance informatique ;

Il a les capacités de concevoir et développer les solutions informatiques qui améliorent le fonctionnement d'une organisation, notamment les solutions de l'informatique décisionnelle.

Le diplômé possède en outre les aptitudes comportementales suivantes :

- Capacité à écouter, dialoguer, argumenter, convaincre pour piloter les équipes et échanger avec le client ou les services de l'entreprise
- Capacité à réagir et anticiper pour gouverner le système d'information
- Capacité à travailler dans un contexte international.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Tous les types d'entreprises (grands groupes, PME, TPE, fonctions publiques et collectivités territoriales, associations) et tous les secteurs professionnels sont concernés par les activités visées. Nous donnons ci-après, à titre indicatif, quelques exemples de structures et organisations concernées.

Les entreprises de services numériques

Les industries de production de biens et de services,

Les banques et les sociétés d'assurance,

Les entreprises de distribution, de transport, de tourisme ...

Les organismes de santé et d'aide à la personne,

Les ministères et les agences gouvernementales, régionales, locales...

Ce professionnel peut prétendre aux emplois suivants :

- Développeur
- Testeur
- Concepteur/Analyste
- Chef de projet
- Architecte système
- Expert technique
- Analyste d'affaires
- Responsable du SI métier
- Administrateur de bases de données
- Urbaniste des SI
- Consultant informatique
- Expert sécurité informatique
- Responsable assurance qualité

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1801 : Administration de systèmes d'information

M1802 : Expertise et support en systèmes d'information

M1803 : Direction des systèmes d'information

M1805 : Études et développement informatique

M1806 : Conseil et maîtrise d'ouvrage en systèmes d'information

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Le Master MIAGE est un master en informatique de gestion, fortement professionnalisé. Il est préparé en quatre semestres. Les différents semestres sont constitués d'Unités d'Enseignements représentant un total de 120 crédits ECTS. L'unité « projet » se prépare chaque année en groupe de 3 ou 4 étudiants et fait l'objet d'un rapport et d'une soutenance.

SEMESTRE 1: UE Informatique 1, pour 6 ECTS - UE Représentation et traitement des connaissances, pour 6 ECTS -

UE Gestion, pour 6 ECTS – UE Langue et Communication pour 6 ECTS – UE Harmonisation en Informatique ou harmonisation en Gestion (orientation dans l'une de ces deux UE selon des compétences du stagiaire), pour 6 ECTS.

SEMESTRE 2 : UE Programmation orientée objet et Génie Logiciel, pour 6 ECTS – UE Client-Serveur et Réseau, pour 6 ECTS – UE Droit et Projet, pour 6 ECTS – UE Option Gestion des Organisations ou Programmation Avancée (une UE sur les deux, au choix du stagiaire), pour 6 ECTS – UE Stage en entreprise, pour 6 ECTS.

SEMESTRE 3 : UE Informatique Avancée, pour 9 ECTS – UE Décision et Management, pour 6 ECTS – UE Organisations et acteurs dans les projets SI, pour 6 ECTS – UE Management des SI, pour 6 ECTS – UE Projet de veille technologique ou stratégique, pour 3 ECTS SEMESTRE 4 : UE informatique décisionnelle et management des connaissances, pour 6 ECTS – Anglais, pour 3 ECTS – UE Professionnalisation : Mission en alternance, pour 15 ECTS – UE Evaluation des systèmes d'information ou ingénierie des systèmes d'information (une UE sur les deux, au choix du stagiaire), pour 6 ECTS

La certification est obtenue dès lors qu'il y a eu validation des semestres 1 et 2 d'une part et des semestres 3 et 4 d'autre part. La validation de la première année (semestre 1 et 2) est obligatoire pour l'accès en deuxième année de master (semestre 3 et 4). Les semestres 1 et 2 se compensent entre eux, la première année est validée lorsque la moyenne générale pondérée de l'année est égale ou supérieure à 10/20 et qu'une note supérieure ou égale à 5 sur 20 est obtenue au module « Projet de conception des SI » de l'UE Droit et Projet et à l'UE Stage. La validation du M1 est une condition nécessaire pour accéder au M2.

Les semestres 3 et 4 ne se compensent pas entre eux, la deuxième année est validée lorsque la moyenne générale du semestre 3 et celle du semestre 4 sont toutes les deux supérieures ou égales à 10 et qu'une note supérieure ou égale à 5 sur 20 est obtenue à l'UE « Projet de veille technologique » et à l'UE « Professionnalisation : Mission en alternance » .

L'évaluation des connaissances est effectuée sur une session unique.

Au sein de chaque semestre, les notes des unités d'enseignements se compensent à condition que les notes seuil soient atteintes. Les modules de chaque unité d'enseignement sont notés de 0 à 20. 10 sur 20 est la note suffisante pour valider une unité d'enseignement. L'évaluation se fait par contrôle continu, contrôle terminal, rendu de rapport et/ou soutenance orale.

A l'issue de cette formation, le candidat a validé 120 crédits européens (ECTS) qui s'ajoutent aux 180 crédits de la licence, soit au total 300 crédits européens.

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUII	NON COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Jury composé d'enseignants universitaires (80%) et de professionnels (20%)
En contrat d'apprentissage	X	Jury composé d'enseignants universitaires (80%) et de professionnels (20%)

Après un parcours de formation continue	Х	Jury composé d'enseignants universitaires (80%) et de professionnels (20%)
En contrat de professionnalisation	X	Jury composé d'enseignants universitaires (80%) et de professionnels (20%)
Par candidature individuelle	Х	Jury composé d'enseignants universitaires (80%) et de professionnels (20%)
Par expérience dispositif VAE	X	jury composé d'enseignants et de professionnels conformément aux textes du dispositif VAE

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
Certifications reconnues en équivalence :	
Le réseau national des MIAGE propose une certification similaire.	

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté de création des masters du 25 avril 2002 publié au JO du 27 avril 2002

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du diplôme n° 20080883 en date du 6 Novembre 2013

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

décret VAE - Code de l'éducation : article L 613-3

Références autres :

arrêté de création des maîtrises MIAGE du 10 Septembre 1970

Pour plus d'informations

${\bf Statistiques:}$

2011/2012 : 7 femmes et 35 hommes certifiés 2012/2013 : 10 femmes et 37 hommes certifiés 2013/2014 : 6 femmes et 29 hommes certifiés

Autres sources d'information :

http://www.univ-amu.fr/,

Site Web de la MIAGE : http://www.miage-aix-marseille.fr/

Site Web du réseau des MIAGE : www.miage.org

Site Web de la plate-forme d'enseignement à distance des MIAGE : www.e-miage.org

Lieu(x) de certification :

Aix-Marseille Université : Provence-Alpes-Côte d'Azur - Bouches-du-Rhône (13) [MARSEILLE]

Marseille

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

AMU-Faculté d'Economie et Gestion 110 La Canebière 13001 Marseille

Historique de la certification :